

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 1er juillet 2009

**OBJET**  
**de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**SAPEURS  
POMPIERS :  
SUBVENTIONS**

Date de convocation du Conseil Municipal

23 juin 2009

Date d'affichage : 23 juin 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER, Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme LE DOARE, M. BONHOURS, Mlle ORINEL, M. DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

MME GUEGAN À MME LE STRAT

## **SAPEURS POMPIERS : SUBVENTIONS**

### **Rapport de Henri LE DORZE**

Dans le cadre du soutien apporté aux sapeurs pompiers, le conseil municipal a attribué 2 subventions en 2008 : l'une, de 4625 euros, à l'amicale des sapeurs pompiers de Pontivy, l'autre, de 150 euros, à l'œuvre des pupilles orphelins.

Il est proposé de renouveler ce soutien pour l'année 2009.

#### **Nous vous proposons:**

- D'attribuer une subvention de 4 650 euros à l'amicale des sapeurs pompiers de Pontivy.
- D'attribuer une subvention de 150 euros à l'œuvre des pupilles orphelins.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 2 juillet 2009**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**